**Appel d’Offres du Département SBM 2025**

Le Département SBM lance ses appels à projets pour les unités du département, concernant :

* **AAP générique du département sur 3 volets**
	+ Volet « Jeunes chercheurs statutaires » (5000 à 7500€)
	+ Volet « Equipements mutualisés » (5000€)
	+ Volet « Utilisation d’une plateforme ou plateau technique » :
		- Doctorants (3000€)
		- ITA/BIATSS (3000€)
* **AAP Structuration et soutien aux communautés**

**1-AAP générique du département :**

Le montant maximum alloué par projet sera validé par le conseil du département.

Les facturations devront impérativement être réalisées avant le 15 novembre 2025.

**Chaque équipe des différents laboratoires du département SBM ne peut répondre qu’à un seul appel d’offre au choix parmi les 3 volets avec un seul dossier SAUF pour le volet « Utilisation d’une plateforme » où un dossier doc et un dossier ITA par équipe de recherche d’une unité multi-équipes ou par groupe de recherche d’une unité mono-équipe, peuvent être déposés.**

Remarque : Les lauréats pourront être sollicités pour des communications (interviews pour la lettre du département, séminaires, présentations à la journée du département…)

* + **Volet « Jeunes chercheurs statutaires » :**

**Jeunes Chercheurs statutaires (5000€ à 7500€)** : Cet AAP vise à soutenir les **chercheurs et enseignants chercheurs** statutaires recrutés depuis 2022 pour la mise en place de leur projet de recherche. **Sont concernés les MCU/PH et chercheurs ou enseignants chercheurs LRU ne bénéficiant d’aucun** **soutien financier d’amorçage** pour développer leur projet de recherche (type LPR, INSERM, CNRS).

Les financements obtenus feront partie des critères pris en considération lors de l’évaluation et la priorisation des dossiers.

Les dépenses peuvent concerner tous types de besoins (fonctionnement, équipement, déplacements, gratifications de stage…)

Le dossier devra comprendre :

- le CV court du porteur

- la présentation du projet

- la justification succincte des dépenses envisagées.

**Les demandes doivent être complétées sous le format présenté en Annexe 1 (5 pages maximum). Les dossiers ne respectant pas ce format ne seront pas pris en considération.**

* + **Volet « équipement mutualisé » : 5000€**

Le projet devra fournir une argumentation explicite du caractère mutualisé de l'investissement. Les demandes pour un co-financement d’équipement sont autorisées.

Le dossier devra comprendre :

- un bref descriptif de l'investissement demandé et de son mode d’usage.

- le coût total (avec devis), le montant sollicité, et si nécessaire, la nature des co-financements (précisez s'ils sont acquis ou demandés ; dans ce dernier cas, indiquez la date de réponse attendue). L’apport d’un co-financement sera un critère évalué favorablement mais non obligatoire.

- l'argumentation explicite du caractère mutualisé de l'investissement. (Lieu d’installation, lettre de soutien des utilisateurs, etc.).

**Les demandes doivent être complétées sous le format présenté en Annexe 2 (5 pages maximum).**

**Les dossiers ne respectant pas ce format ne seront pas pris en considération.**

* + **Volet « Utilisation d’une plateforme/plateau technique » : 3000€**

Ce volet vise à financer des projets scientifiques nécessitant le recours à une plateforme ou un plateau technique de l’université de Bordeaux. Le projet doit se faire soit dans le cadre d’une **utilisation** d’une technologie présente sur la plateforme/plateau technique, soit pour le **développement d’une nouvelle technologie** au niveau de la plateforme qui pourra servir à la communauté (justification par la plateforme et intérêt vis-à-vis des technologies existantes).

**L’intégralité du financement alloué sera directement versée à la plateforme concernée.**

**Ce volet est destiné uniquement aux Doctorants et personnels ITA/BIATSS.**

* **Doctorants (3000€) :** Cet AAP vise à sensibiliser les doctorants à l’écriture d’une demande de financement pour le développement de leur projet de recherche. Il est ouvert à tous les doctorants (1ère à 3/4ème année) dans la mesure de la faisabilité du projet dans le temps de thèse restant. Les lauréats de l’appel de 2024 ne sont pas éligibles. Le dossier peut être rédigé en anglais.

Le dossier devra comprendre :

- le CV court du porteur

- la présentation du projet

- la justification du budget avec devis de la plateforme / plateau technique

L’intégralité du financement alloué sera directement versée à la plateforme concernée.

Une courte présentation par les candidats pour la sélection des dossiers pourrait être demandée.

**Les demandes doivent être complétées sous le format présenté en Annexe 3 (3 pages maximum). Les dossiers ne respectant pas ce format ne seront pas pris en considération.**

* **ITA/BIATSS (3000€) :** Cet AAP vise à promouvoir le travail et l’implication des personnels ITA/BIATSS dans la recherche au sein du département SBM et ce, de technicien à ingénieur d’études, statutaire ou contractuel (les ingénieurs de recherche ne sont pas éligibles).

Le dossier devra comprendre :

- le CV du porteur

- la présentation du projet justifiant l’utilisation de la plateforme/plateau technique de l’UB et en quoi l’utilisation de la plateforme demandée ou la technologie est novatrice dans le contexte du projet.

- la justification du budget (avec devis établi par la plateforme/plateau). Le cas échéant, les co-financements obtenus ou demandés.

**Les demandes doivent être complétées sous le format présenté en Annexe 4 (5 pages maximum).**

**Les dossiers ne respectant pas ce format ne seront pas pris en considération.**

**2- AAP Structuration et soutien aux communautés :**

Cet AAP vise à soutenir les communautés émergentes de l’université de Bordeaux associant des équipes du département SBM avec ou non des équipes de recherche d’autres départements de l’université.

Les dépenses peuvent concerner tous types de besoins importants pour la structuration de la communauté (action de communication équipement, etc…)

**L’application devra montrer le caractère structurant de la demande.**

Les demandes seront portées par un consortium représentatif de la communauté (comité de pilotage, d’organisation, etc.) ou un porteur unique du département soutenu explicitement par la communauté.

Les demandes seront présentées sous format libre (**5 pages maximum**).

Le dossier devra comprendre la justification du budget.

**Les demandes devront être transmises au plus tard le 10 mars 2025 à midi sous format électronique (un seul fichier sous format pdf) à Alexandra Prévot : alexandra.prevot@u-bordeaux.fr et Jessica Massière : jessica.massiere@u-bordeaux.fr**

Thierry Noël

Directeur du Département SBM

**Annexe 1 – Dossier de candidature**

**AAP Générique SBM - Volet « Jeunes chercheurs statutaires »**

**Sont concernés les chercheurs et enseignants chercheurs** statutaires recrutés depuis 2022 pour la mise en place de leur projet de recherche : **MCU/PH et chercheurs ou enseignants/chercheurs LRU ne bénéficiant pas** d’un soutien financier d’amorçage pour développer leur projet de recherche (type LPR, pack d’accueil INSERM, CNRS).

1. **Porteur du projet :**

**NOM : Prénom :**

**Statut professionnel et date de recrutement:**

**Unité et équipe (si applicable) :**

**Courriel :**

1. **CV court du candidat (1 page maximum incluant les 5 principales publications**) :
2. **Présentation du projet de recherche (3 pages maximum) :**
* Titre du projet
* Objectifs et hypothèses de Recherche
* Positionnement du projet par rapport à l’état de l’art
* Méthodologie utilisée pour répondre aux objectifs
1. **Justification des besoins (une demi-page maximum)**

*Les dépenses peuvent concerner tous types de besoin (fonctionnement, équipement, missions, gratifications de stage). La destination du financement devra être précisée et un devis peut être inclus en annexe.*

1. **Financement déjà obtenus ou demandés par le candidat (une demi-page maximum) :**

Le candidat fera état des soutiens financiers obtenus et des demandes déposées (ANR, AAP financés, ERC..)

**Annexe 2 – Dossier de candidature**

**AAP Générique SBM - Volet « Equipement mutualisé »**

1. **Porteur du projet :**

**NOM : Prénom :**

**Statut professionnel :**

**Unité / plateforme et équipe (si applicable) :**

**Courriel :**

1. **Equipement demandé** :

**Nature de l’équipement :**

**Localisation future de l’équipement :**

**Budget demandé**(5000€ maximum) **:**

1. **Descriptif de l’équipement demandé (1 page maximum) :**
* Description technique succincte
* Budget sollicité (5000€ maximum). Inclure obligatoirement un devis en annexe. Si applicable, préciser si un co-financement est obtenu ou demandé (le cas échéant, indiquer la date de réponse attendue). L’apport d’un co-financement sera un critère évalué favorablement mais non obligatoire.
1. **Justification des besoins et caractère mutualisé de l’équipement (3 pages maximum)**
* Description spécifique du besoin en équipement
* Argumentaire explicite du caractère mutualisé de l’investissement (des lettres de soutien des utilisateurs doivent être incluses en annexe)
* Description du mode d’usage

**Annexe 3 – Dossier de candidature**

**AAP Générique SBM - Volet « Utilisation de plateforme/plateau technique – doctorants »**

Sont concernés les doctorants du département SBM pour l’utilisation d’une plateforme / plateau technique pour une utilisation ou une collaboration de développement technologique. Les lauréats de l’appel d’offre 2024 ne sont pas éligibles. Le dossier peut être rédigé en anglais.

1. **Porteur du projet :**

**NOM : Prénom :**

**Statut professionnel (année doctorat) :**

**Unité et équipe :**

**Courriel :**

1. **CV court du candidat (1 page maximum**) :
2. **Présentation du projet de recherche (2 pages maximum) :**
* Titre du projet
* Objectifs et hypothèses de Recherche
* Justification de l’utilisation de la plateforme dans le cadre du projet de recherche
* Calendrier d’utilisation de la plateforme dans le projet doctoral
1. **Devis de la plateforme sollicitée**

**Annexe 4 – Dossier de candidature**

**AAP Générique SBM - Volet « Utilisation d’une plateforme/plateau technique – ITA/BIATSS »**

1. **Porteur du projet :**

**NOM : Prénom :**

**Statut professionnel :**

**Unité et équipe (si applicable) :**

**Courriel :**

1. **CV court du candidat (1 page maximum**) :
2. **Présentation du projet de recherche (2 pages maximum) :**
* Titre du projet
* Objectifs et hypothèses de Recherche
1. **Justification de l’utilisation de la plateforme/plateau technique de l’UB (une demi-page maximum)**

*Il convient d’expliquer dans cette rubrique : le caractère novateur de l’utilisation de la plateforme demandée dans le contexte du projet et/ou le caractère innovant vis-à-vis de la plateforme/plateau technique (exemples : test d’une hypothèse avec utilisation de la plateforme, développement d’une nouvelle technologie avec ou par une plateforme, amélioration d’une technologie existante…)*

*Si le projet concerne une plateforme ou une collaboration plateforme/unité de recherche ou plateforme/plateforme pour le développement d’une nouvelle technologie au niveau de la plateforme (qui pourra ensuite servir à la communauté), inclure une justification par la plateforme (en annexe) et l’intérêt vis-à-vis des technologies existantes.*

1. **Justification du budget  (une demi-page maximum) :**

La justification du budget demandé (3000€ maximum) devra obligatoirement inclure un devis détaillé de la plateforme concernée (en annexe), et si applicable, les demandes de co-financement devront être indiquées, en précisant si le financement est obtenu ou demandé.